

# 30 PROPOSITIONS POUR LA SOLIDARITÉ

Forum SOLIDARITÉ  
11 février 2012

## Discours de clôture de François BAYROU (extraits)

[...]

J'ai dit ce matin à l'ouverture que, pour nous, le projet de société que nous présentons et défendons devant les Français se résume en un mot : humanisme.

Je veux vous dire que l'humanisme est un projet à part entière qui considère que la personne humaine qui se libère des aliénations qu'on lui impose, dans sa liberté, dans la reconnaissance qu'on lui doit et qu'elle doit, dans son bien-être, sa force créatrice, est l'horizon des sociétés dans lesquelles nous vivons.

Tout le monde sait bien sûr que l'on vit ensemble. On vit ensemble dans l'enfance, dans la maturité, dans la famille, dans le travail, dans la vie civique. Mais, au bout du compte, c'est dans la réalisation personnelle que se signe l'accomplissement d'une vie.

Je ne parle pas seulement de bonheur, je fais attention quand je prononce le mot « bonheur » parce que c'est un mot qu'il faut prononcer avec retenue, en politique en particulier, mais dans sa liberté de penser, dans son jugement, dans les conditions matérielles de sa vie et de celle de sa famille, dans un certain équilibre que l'on finit par trouver dans, si on le peut, la transmission aux générations qui viennent de ce que nous avons de plus précieux.

Alors c'est cela qui, en effet, fait l'humanisme ou le projet humaniste d'une société, celui en tout cas que nous voulons. Nous croyons que rien de tout cela n'arrive par hasard. C'est le fruit de notre vie en société, de la bonne santé d'un pays, du bloc de certitudes que nous avons en commun et qui nous font vivre ensemble.

C'est pourquoi nous pensons qu'humanisme signifie en même temps liberté et solidarité.

La liberté n'est pas un acquis, elle n'est pas naturelle, elle se construit et elle se construit contre un certain nombre de tendances naturelles de l'humanité. Ce qui est naturel, si on laisse faire, c'est la domination des forts sur les faibles, l'aliénation. La liberté se gagne par des conditions matérielles de dignité, de logement, de santé, de revenu, elle se protège par la loi, elle se construit par la culture et le parler droit.

La solidarité non plus n'a rien de naturel. Ce qui est naturel, c'est l'égoïsme. La solidarité au contraire exige le partage, l'élaboration de mécanismes de soutien, d'alerte.

Donc la liberté et la solidarité, ensemble, sont le fruit de politiques décidées en commun, soutenues, encouragées, conduites par la puissance publique.

Eh bien la France est ce pays qui, sous le nom de République, a fait de l'humanisme son idéal national.

La République libère de toutes les dépendances et garantit le vivre ensemble. C'est pourquoi elle protège les consciences par la laïcité.

La République n'abandonne pas les plus faibles. C'est pourquoi elle construit des sécurités : assurance maladie, assurance vieillesse, assurance accident du travail, assurance-chômage.

La République investit dans l'avenir. C'est pourquoi elle a porté la politique familiale la plus déterminée de tout le monde occidental. C'est pourquoi elle considère que l'école, dont nous avons parlé ici même la semaine dernière, est l'alfa et l'oméga, le commencement et le but de son projet.

La République sait que la solidité d'une chaîne se juge à la solidité de son maillon le plus faible, c'est pourquoi elle considère le handicap et la dépendance comme son affaire, la lutte contre la précarité et les discriminations comme son affaire.

Voilà les convictions qui sont les nôtres et celles de la République. Elles ont été portées avec constance au travers du temps par les courants de pensée démocratiques et républicains qui ont fait la France.

Or, ce que l'on nous propose aujourd'hui, ce que Nicolas Sarkozy présente comme valeurs, c'est à mes yeux la négation même d'un certain nombre de ces valeurs qui ont fait la France !

L'idée, pour gagner des voix, d'un référendum organisé sur le droit des chômeurs, c'est la négation de ce qu'un chef d'État doit à un pays comme la France. Ce ne sont pas les chômeurs qui sont responsables du chômage, ce sont les gouvernants !

Il y a peut-être dans le rang des chômeurs, probablement ou sans doute, quelques abus, mais pas davantage que dans le monde de la finance, pas davantage que dans le monde de certains élus lorsqu'ils abusent des fonds publics ! S'il y a des abus, il faut y répondre, corriger, mais pas en faisant des chômeurs le symbole des dérives d'une société dont ils sont les victimes et pas les coupables !

Vous voyez ce que le référendum veut dire. Le référendum, nous le savons bien, chaque fois qu'un sujet est passionnel, c'est l'assurance de faire flamber les passions. Et lorsque le sujet du référendum, ce sont des personnes, chômeurs ou étrangers, alors c'est contre ces personnes que les passions flambent et nous savons bien que pour obtenir le oui, s'il y a référendum, il faudra exposer, étaler largement des exemples d'abus. Alors, on votera contre le voisin d'immeuble, le voisin de pallier, le voisin de village, et on déchirera ainsi la société française.

Les hommes politiques ne devraient pas s'y prêter. Les hommes d'Etat devraient se l'interdire et le président de la République en fonction plus que tout autre car sa mission, sa fonction, c'est d'avoir charge de tout un peuple non pas pour le diviser, mais pour l'unir. C'est cela la fonction d'un président de la République.

Aucun des présidents de la République précédents, aucun, ni Charles de Gaulle évidemment, ni Georges Pompidou, ni Valéry Giscard d'Estaing, ni François Mitterrand, ni Jacques Chirac, aucun n'aurait accepté et exposé son pays, à l'ouverture d'une campagne électorale, à une telle perspective.

Nous savons bien ce qu'il y a derrière cette orientation. Il y a l'idée que c'est l'électorat d'extrême-droite qui constitue le grand grenier à voix de cette élection présidentielle, que c'est en jouant de cette corde : « les chômeurs ne fichent rien, ce sont des feignants », ou bien « les étrangers, voilà la question ». On croit que l'on peut puiser dans cet électorat. Il y a que ces gens pensent que la fin justifie toujours les moyens.

Pour nous, les moyens ne sont pas différents du projet. « Le projet est dans les moyens... », c'est Gandhi qui disait cela, « ...comme l'arbre est dans la graine ».

J'affirme qu'aucun des hommes et des femmes politiques du centre ou qui ont eu des convictions du centre, même s'ils sont après allés vers d'autres partis, aucun de ceux qui sont même allés à l'UMP ne peuvent accepter cela. J'affirme que la droite républicaine française, pas plus que la gauche ne peuvent l'accepter, et les visages sont nombreux qui nous le rappellent : Chaban et sa nouvelle société ; de Gaulle et la participation ; les libéraux qui attachent un si grand prix à la sagesse de la loi. Aucun d'entre eux ne doit se taire quand on voit à quels ressorts on est en train de faire appel pour jouer une élection.

Le moment est venu de lancer un appel : je le dis à tous ceux, au centre, dans la majorité ou dans l'opposition, je dis à tous les Français qui ont une certaine idée de la France, qui sont des républicains et des humanistes, qu'il y a des choses que l'on n'a pas le droit de laisser faire ou de laisser dire, qu'il y a des directions que l'on n'a pas le droit de laisser prendre. Il est un moment où la politique s'arrête, les intérêts politiques, les intérêts de camp et de parti et où commence la défense de l'essentiel, la défense du monde que l'on veut transmettre aux enfants !

Le moment est venu de dire : c'est assez, cela suffit, stop, nous n'irons pas dans cette direction !

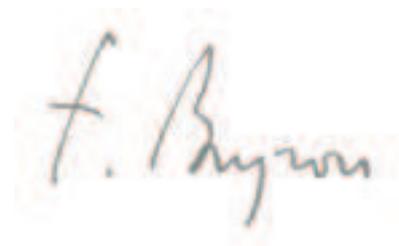
Quand un homme qui exerce les fonctions de président de la République, en annonçant sa candidature dit : « je ferai deux référendum, un sur les chômeurs, l'autre sur les étrangers », alors il ne parle pas de lois, de règlements, d'amélioration, de changement. Ce qu'il fait, c'est qu'il donne à entendre volontairement à une société en mal d'être que le chômeur et l'étranger sont les deux responsables de la maladie du pays.

Eh bien, je regrette d'avoir à lui dire ceci : nous sommes la société, nous, France, nous sommes la civilisation -puisque'il aime tant parler de civilisation- qui depuis 2000 ans refuse de faire de l'étranger et du chômeur les coupables de nos maux. Nous sommes la civilisation qui refuse de faire du faible le responsable des mauvais choix des forts !

Nous allons montrer que les héritages dont nous avons la charge, que ces valeurs précisément, doivent être défendues, et elles doivent être défendues non pas par d'autres mais par nous. Nous allons montrer que l'humanisme ne se divise pas. Nous allons montrer que l'humanisme, sait se battre. Nous allons réarmer l'humanisme comme force de combat à l'entrée de cette élection présidentielle !

Et, comme vous le voyez, cela a beaucoup de sens d'aborder ce sujet de la solidarité au moment où le modèle social est au centre des débats que nous avons. Parce que, contrairement ça que l'on croit, le modèle social, ce n'est pas seulement du social, le modèle social c'est l'idée que nous nous faisons de notre destin commun. Comment surmonter les difficultés des uns par la solidarité avec les autres ? Comment partager ce qu'il faut partager ? Comment transmettre ce qu'il faut transmettre ? Comment être juste ?

Je voudrais, au terme de cette journée, vous dire non pas comme un programme détaillé, parce qu'il y a beaucoup de sujets que nous ne pourrions pas aborder, mais j'essaierai de reprendre la plupart de ceux que vous avez traités, je voudrais vous faire partager un certain nombre de convictions, de certitudes qui sont pour moi fondatrices.



## PREMIÈRE VOLONTÉ : LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ

La première c'est que notre modèle social, c'est d'abord dans la lutte contre la précarité qu'il faut le juger. Je crois profondément qu'une société se juge par le traitement quelle réserve aux plus faibles de ses membres.

Globalement, notre société s'est beaucoup enrichie depuis des années, mais aujourd'hui huit millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, dont deux millions d'enfants. Cette pauvreté se concentre plus particulièrement sur les jeunes, sur les femmes, sur les habitants de certains quartiers urbains, sur les personnes qui vivent avec une petite retraite. Elle touche même maintenant des personnes qui travaillent, mais qui enchaînent des contrats précaires et qui n'arrivent pas à joindre les deux bouts, comme l'on dit.

C'est, on le sait bien, le résultat de la pénurie de logements, de l'envolée des loyers, de la ghettoïsation de certains quartiers, de la désindustrialisation et du chômage.

Nous ne réussissons pas sans prendre à bras le corps la question de l'emploi et du logement, et c'est pourquoi je parlerai du logement qui est devenu, par la force des choses, une urgence sociale, pas seulement pour les plus démunis, mais pour une part très importante des Français.

Mais à côté de ces politiques de fond, nous devons mener une action spécifique envers ceux qui vivent dans la précarité car c'est justement cela l'exclusion, même si nous produisons d'avantage de richesses, même si nous avons mis en place des filets de protection sociale importants, une partie de nos compatriotes est aujourd'hui littéralement laissée sur le bord de la route.

Je veux vous dire ceci que Dominique Versini défend avec beaucoup d'engagement, c'est que, face à ces situations d'exclusion, seules les démarches individualisées fonctionnent.

Jusqu'ici les candidats à la présidence dans des échéances antérieures se sont souvent engagés dans des promesses générales et parfois louables, mais intenables. Zéro SDF dit l'un, zéro SDF dans la rue dans deux ans disait l'autre. Réduire la pauvreté de 30 % en cinq ans. On a entendu ces chiffres et chacun a en mémoire celui, ceux car ils étaient plusieurs, qui les prononcèrent. Je dis que ces objectifs sont naturellement estimables, je ne dis pas qu'ils ne sont pas bien intentionnés, mais je pense que l'heure n'est pas, n'est plus aux slogans généraux.

### 1 LA PRIORITÉ EST DE METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHÉ SYSTÉMATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL POUR LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ.

Car les instruments existent, j'allais dire presque trop : compétence sociale, protection de l'enfance, départements, caisses de Sécurité Sociale, Pôle Emploi, organismes d'HLM, missions locales, associations d'aide, familiales, etc. Mais ce qui manque, c'est la possibilité pour les personnes en difficulté de rencontrer ces interlocuteurs, de savoir qui il faut aller voir, de faire l'objet ou d'avoir la chance d'un diagnostic, d'être orientées et de ne pas être renvoyées, comme elles le sont, de guichet en guichet dans des problèmes administratifs insolubles.

Je dis que l'essentiel est de mettre de l'ordre, de coordonner, de faire travailler ensemble ces administrations, compétences, associations diverses.

### 2 UNE AUTORITÉ LÉGITIME POUR L'ENSEMBLE DES INTERVENTIONS

Pour coordonner, il faut que l'État et les départements, les collectivités locales qui sont en charge, travaillent ensemble. Il y a des idées qui ont été avancées : faut-il un sous-préfet chargé de cette mission de lutter contre les précarités ? Faut-il au contraire que le Conseil général prenne à lui tout seul la charge et la responsabilité de tous ces intervenants ? Il faudra que, naturellement, nous réfléchissions à ce sujet, mais il faut qu'une autorité légitime mette de l'ordre dans le labyrinthe qui est celui de ces interventions.

L'enjeu, c'est de permettre à tous ceux qui sont sortis des circuits de pouvoir prendre un départ nouveau.

En tout cas la lutte contre la précarité, pour moi, c'est la première des responsabilités qui sont les nôtres si nous voulons que cette société de l'humanisme ait un sens.

## DEUXIÈME CERTITUDE : LA VRAIE SOLIDARITÉ, C'EST DE TROUVER ET DE GARDER UN TRAVAIL.

Chacun comprendra à quel point cette affirmation est liée à cette question du «produire en France» que nous avons mise au centre de la campagne électorale comme thème principal.

Les seuls emplois d'avenir, ce sont les emplois liés aux réels besoins d'une entreprise en développement dont les carnets de commandes permettent et exigent des embauches nombreuses.

### 3

## UNE AGENCE NATIONALE DE L'ORIENTATION

Il demeure qu'il est bien des obstacles au plein exercice de l'emploi en France. Selon une formule qui n'est pas de moi, «bien des emplois sans personne» et en face «bien des personnes sans emploi».

400000 emplois au moins non pourvus en France en face des 2 500 000 personnes au chômage intégral.

Il est une première question, et je vais employer le mot orientation, mais il ne s'agit pas uniquement de cela. Je ne connais rien de plus attristant que les jeunes nombreux que je croise, venus des quartiers et qui viennent à mes réunions, qui n'ont aucune solution d'emploi et qui, pourtant, refusent un certain nombre d'emplois existants et qui seraient matériellement bien rémunérés. Pourquoi les refusent-ils ?

Parce que ce sont des métiers, le bâtiment par exemple, qu'ils ressentent, ils disent « fatigants » et je crois que ce n'est pas fatigants qu'ils veulent dire, mais ce qu'ils veulent dire, c'est qu'ils pensent que ces emplois sont dévalorisants, qu'ils n'y retrouvent pas la reconnaissance qu'ils attendent au fond d'une intégration et d'un enracinement dans la société qu'ils espèrent.

Je crois que nous avons, toute la société française, un problème de connaissance et de reconnaissance des métiers. L'orientation, c'est pourquoi j'ai choisi ce terme, ne peut pas être seulement une orientation scolaire. Elle doit être plus largement une orientation vers l'emploi, vers le métier, de l'école à l'emploi, de l'inactivité à l'emploi.

Je propose une Agence nationale de l'orientation, qui sera chargée, là encore, d'organiser, de fédérer le maquis, le «souk», le labyrinthe que représentent CIO, BIJ, PIJ, CRIJ, Mission locale, ANPE, APEC, AFPA et j'en oublie, le «souk» que représente l'orientation pour un jeune qui cherche son chemin ou qui n'a pas trouvé la porte d'accès à un emploi qui le satisfasse.

### 4

## LA SIMPLIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL

Idée complémentaire : nous avons un problème avec le contrat de travail.

Nous sommes le pays d'Europe qui a le record du nombre de CDD et de contrats précaires, à temps partiel. Le contrat de travail normal, c'est la conviction que je voulais exprimer devant vous, ce doit être ou redevenir le CDI, le contrat de travail à durée indéterminée, et les CDD doivent être strictement réservés aux cas prévus par la loi : missions à durée déterminée emplois saisonniers etc., et non pas être l'instrument de la flexibilité des entreprises.

Je proposerai donc aux partenaires sociaux sans toucher aux contrats de travail déjà signés, de réfléchir à une simplification du contrat de travail et même à un contrat de travail unique à durée indéterminée qui pourrait être interrompu avec des indemnités fixées à l'avance, suffisamment généreuses pour apporter à tous les salariés une garantie progressive, au moins du niveau de ce qu'accordent en général les prudhommes en cas de rupture abusive du contrat de travail.

Si vous y réfléchissez alors vous mesurerez, en tout cas c'est ce que je crois, qu'il y a là quelque chose d'essentiel parce que nul n'a rien à y perdre, nul ne peut se trouver mis en défaut puisque, au bout du compte, la prise en charge d'une rupture éventuelle représentera, pour le salarié, l'indemnité de ce qu'il est en droit d'attendre aujourd'hui après une procédure.

Il y a donc là quelque chose de libérateur pour ceux qui veulent embaucher et pour ceux qui attendent désespérément de l'être. En tout cas c'est une conviction que j'exprime devant vous, que je défends depuis longtemps et qui me paraît pouvoir faire avancer les choses. Ce sont les partenaires sociaux qui en seront saisis.

### 5

## UN DROIT EFFECTIF À LA FORMATION

Face aux mutations économiques et à la crise, il faut créer un droit effectif à la formation tout au long de la vie. Ce droit effectif, matérialisé par l'ouverture d'un compte formation continue, pourra être activé par le salarié lorsqu'il rencontrera des périodes de chômage partiel ou continu avec perte de salaire limitée.

### 6

## REMETTRE À PLAT LES CRÉDITS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour financer ces changements, s'impose une remise à plat des crédits dispersés de la formation professionnelle. S'il existe un labyrinthe, alors la formation professionnelle en est un, 25 milliards, 30 milliards, on ne sait plus exactement. La situation de désordre et d'opacité dénoncée par la Cour des Comptes il y a deux ou trois ans n'a pas vraiment évolué. S'il est un secteur où l'on est certain que des masses très importantes d'argent public pourraient être mieux utilisées, la formation professionnelle en est un. On ne sortira pas du désordre sans que soit mise en place cette institution de coordination qui a été préconisée par la Cour des Comptes. Là encore, une Agence nationale dont la mission sera de transparence et de stratégie, de mise en ordre du secteur de la formation professionnelle.

## AUTRE CONVICTION, L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE NOTAMMENT POUR LA SANTÉ ET LA RETRAITE, C'EST LA JUSTICE ET L'ÉQUILIBRE DES RÉGIMES.

Rien n'est plus obscène que de mettre le remboursement de nos ordonnances sur le compte de nos enfants, alors que nos enfants auront à porter le poids toujours plus lourd de nos retraites futures. C'est inadmissible, c'est scandaleux et cela devrait donner honte à tous les responsables qui l'acceptent sans rien dire.

7

### UN RÉGIME DE RETRAITE PAR POINTS

Je ne crois pas du tout, pour parler des retraites, que la réforme du régime de retraite soit achevée. Un pas a été fait, qui a permis de durer quelque peu, mais on n'est pas au bout du chemin ni en termes de financement de long terme et pas d'avantage en termes de justice.

Depuis dix ans, je préconise la construction d'un régime de retraite par points ou, pour le dire en langage plus choisi, un régime de retraite par répartition fondé sur des comptes individuels retraçant précisément les droits acquis par le salarié.

C'est une réforme majeure. C'est une réforme définitive à laquelle, et j'en suis très heureux, de grandes organisations syndicales sont elles aussi parvenues et c'est une réforme qui a plusieurs avantages :

Les comptes des régimes de retraite sont, une fois la réforme mise en place, obligatoirement équilibrés entre cotisations et pensions.

Pour les assurés, la transparence est garantie. A tout moment, le salarié sait où il en est, ce que sont ses droits, ce que sera sa pension en fonction de la date de départ à la retraite.

Troisièmement, c'est un système plus juste car il peut prendre en compte différemment les travaux pénibles, difficiles, astreignants, les travaux de nuit ou les travaux physiquement lourds, et les activités qui sont moins pénalisantes pour la santé.

Enfin, ce régime donne la liberté. Chacun peut choisir de partir plus tôt ou plus tard en fonction de ses choix ou de sa vie, ou encore de cotiser davantage pour racheter des points. À terme, on peut même sans difficulté envisager la suppression de l'âge légal fixé pour le départ à la retraite, chacun étant maître de choisir le moment où il s'en va et le niveau de pension qui sera le sien.

Dans le système actuel, les salariés ne savent pas à quel âge ils pourront prendre leur retraite ni avec quel niveau de pension, ni même, et c'est la crainte de beaucoup d'entre eux, s'ils pourront avoir une pension de retraite. C'est la crainte des plus jeunes qui se demandent si, après tout, avec le temps ce droit ne va pas disparaître.

Je veux être garant d'une vraie architecture des retraites pour l'avenir, au-delà même du temps où nous exercerons des responsabilités, de manière définitive. Pour cela, il faut les réformer en tenant compte de tous les droits acquis avec le délai nécessaire pour éviter les à-coups brutaux.

Je suis heureux que cette idée ait largement progressé dans la société française, qu'elle ait largement progressé dans la société syndicale française. Il n'y a que le monde politique qui pour l'instant ne l'a pas entendue. Nous allons la lui faire entendre !

8

### REVALORISER LES PETITES RETRAITES

Reste le problème lancinant des toutes petites retraites, des retraites à 400, 500 ou 700 euros. Je l'ai dit aux retraités agricoles dont la présidente était là, le plan de rééquilibrage doit se poursuivre avec des objectifs inscrits dans la nouvelle loi-cadre que nous ferons adopter sur le principe d'une réforme des retraites et d'une réévaluation des toutes petites retraites qui sont dans notre pays quelque chose qui n'est pas acceptable durablement.

J'aborde maintenant la santé. Pour la santé non plus, ni l'équilibre, ni l'équité ne sont aujourd'hui garantis. Je dis en une seule phrase, parce que c'est la phrase la plus générale, que rien ne justifie que notre système de santé, excellent, coûte cependant 12 % de notre produit national annuel avec des médecins et des professionnels de santé moins bien payés que leurs confrères des pays comparables. C'est justice de le dire, même si en France personne ne le croit.

Une grande insatisfaction des professionnels et, assez souvent en tout cas dans la vie de tous les jours, des difficultés croissantes pour les patients. Il y a une réflexion à conduire -Geneviève Darrieussecq l'a évoquée à cette tribune- sur la restructuration générale du système de santé. Naturellement, ce n'est pas aujourd'hui que je pourrai l'exposer de ce point de vue-là.

Il faudra une réflexion en profondeur. Mais je veux traiter d'abord l'équité et notamment l'équité entre territoires. La loi HPST, les nouveaux modes de gestion de l'hôpital, la place faite aux médecins et au personnel de santé, tout cela a entraîné une profonde démoralisation.

Démoralisation des médecins de ville qui ont si souvent le sentiment d'être assaillis d'obligations administratives, d'avoir moins de temps pour l'acte médical. Démoralisation à l'hôpital, un professeur de médecine qui venait me voir récemment m'a dit une phrase qui m'a marqué, elle m'a dit : «vous savez, on a l'impression que l'on ne gère plus des malades mais que l'on gère des lits.» Eh bien s'il est un secteur de la vie du pays où le sentiment d'être incompris, de parler des langues différentes entre gestionnaires et praticiens est aujourd'hui dominant, c'est bien le secteur de la médecine et de la santé.

Je veux répondre à cette inquiétude et à cette incompréhension. Le recentrage de la vocation du médecin sur la médecine, sur l'acte médical. Telle sera ma ligne de conduite et celle que je fixerai au gouvernement. Je ferai tout ce que je pourrai pour que les décideurs, les pouvoirs publics comprennent la vocation médicale de l'intérieur, la vocation des personnels de santé de l'intérieur. Il y a un mouvement de compréhension, j'allais dire d'empathie, à conduire avec le monde médical qui se sent aujourd'hui si éloigné dans la pratique de tous les jours de la vocation, car c'est une vocation qui a été suivie par chacun ou chacune d'entre eux.

Les déserts médicaux sont impossibles à accepter pour une société comme la nôtre. La politique d'incitation par des bourses, que j'ai soutenue lors des échéances précédentes, a montré ses limites. Quelques centaines de places seulement ont pu être attribuées. Je pense qu'il faut une politique active maintenant de suppression des déserts médicaux.

Je fais une proposition novatrice. Je pense que nous devons être prêts à élargir le numerus clausus par la négociation, contractuellement, mais en fléchissant en même temps un certain nombre de postes vers des affectations temporaires de quelques années, là où l'on en aura le plus besoin.

De la même manière, la carte des services, notamment des services d'urgence et de soins ambulatoires, des services de maternité par exemple, doit prendre en compte les territoires et la réalité de la vie que l'on y mène. Je suis opposé à la fermeture autoritaire des maternités de proximité. Je comprends très bien que lorsqu'il s'agit de plateaux techniques extrêmement exigeants, nécessitant des investissements très lourds, on les traite en réseau, on les réserve à des unités très opérationnelles, mais fermer une maternité parce qu'il lui manque quelques dizaines d'accouchements par an, c'est-à-dire un accouchement tous les 4 ou 5 jours, pour simplement correspondre aux normes, je trouve cela absurde.

Je pense qu'il est des services de proximité, l'urgence en particulier, l'urgence cardiovasculaire le soin ambulatoire, la maternité, ces services de proximité, on les doit à ceux qui vivent sur le territoire de la République. Il appartient à une société dont l'humanisme est la vocation de les garantir à tous les malades et à tous les territoires.

La gestion de l'urgence est un problème pour la vie urbaine et rurale contemporaine. Naturellement, le 115, l'urgence téléphonique, c'est très utile bien entendu, mais il arrive très souvent que le stress ou l'accident ou la poussée de fièvre ou tout bouleversement dans la santé exige l'intervention ou au moins le regard, la consultation. L'embouteillage des urgences hospitalières qui sont devenues le recours universel en est aujourd'hui la preuve. Elles sont si souvent, ces urgences hospitalières, devenues un capharnaüm faisant face avec un dévouement absolu, mais avec des moyens limités à l'afflux de malades, et parfois même à l'afflux de mal-être qui se présentent ! Tout cela est décourageant et très cher.

Je suis favorable, chaque fois que nécessaire, à l'installation, en amont des urgences hospitalières, de maisons médicales chargées d'accueillir l'urgence, qui soigneront en premier recours, consulteront, prescriront ou orienteront vers

le service hospitalier voisin les urgences réelles qui nécessitent recours ou examen approfondi. Ces maisons médicales d'urgence dont nombre de départements ont commencé à se doter regrouperont des personnels hospitaliers et des médecins ou des infirmières ou des infirmiers de ville. Le service auprès de la personne en consultation sera mieux assumé, mieux garanti et coûtera, cela compte, beaucoup moins cher. Pour mémoire, je vais vous rappeler les prix respectifs des deux types de consultation : 240 € en moyenne aux urgences hospitalières, 60 € en moyenne aux urgences ouvertes. Eh bien, si vous prenez en compte qu'il y a 15 millions de consultations aux urgences tous les ans, alors vous vous rendez compte que l'on peut trouver à la fois un meilleur service et des économies de près de 2 milliards d'euros par an qui peuvent nous permettre de faire sensiblement progresser un grand nombre d'interventions médicales dont nous avons le plus urgent besoin.

14

## OUVRIR LA FORMATION DES MÉDECINS

Je veux dire en une phrase que la formation des médecins devrait à mes yeux s'ouvrir à d'autre parcours que simplement scientifique. La médecine est scientifique bien sûr, mais elle n'est pas que scientifique, elle est aussi sensibilité, capacité de communication, sens de l'observation. Cela devrait être pris en compte dans les études médicales pour offrir la chance de faire rencontrer cette vocation à des profils différents, des profils éminents, brillants, exceptionnels que nous avons aujourd'hui, mais qui méritent d'être enrichis.

15

## POUR LA CRÉATION D'UN BOUCLIER SANTÉ

Nous savons tous que les régimes de Sécurité Sociale doivent être équilibrés, que c'est une part importante du retour à l'équilibre des finances publiques, au sens large de la nation, mais je veux vous dire que, demain, il demeure un problème brûlant : lorsqu'une personne sort des minima sociaux, qu'elle n'est plus prise en charge par la CMU ou la CMUC, elle prend de plein fouet la baisse des remboursements et en même temps les cotisations supplémentaires qui sont dues. C'est dans ces populations que l'on trouve ceux qui n'ont plus les moyens de se soigner, les abandonnés de la santé. L'aide complémentaire santé bien sûr est utile mais on pourrait sans doute faire mieux pour ces populations. L'idée du Bouclier sanitaire qu'a développée Martin Hirsch va dans le même sens.

Je veux défendre pour ma part l'idée d'un Bouclier santé. Ce bouclier santé peut être financé en gérant autrement, en employant autrement l'argent consacré aujourd'hui à l'aide complémentaire santé.

Je veux proposer au pays de réfléchir aussi à un autre système d'assurance complémentaire qui existe, qui est en place depuis des décennies sur notre territoire national, en Alsace Moselle. Cette mutuelle universelle qui améliore notablement les remboursements et les prises en charge, qui est gérée par les syndicats et les organisations professionnelles, qui est entièrement équilibrée et, au-delà, qui est gérée en lien direct avec l'assurance maladie, qui offre aux cotisants des résultats exceptionnels, mérite d'être examinée. Je ne dis pas qu'il y ait là le remède universel, la panacée, la solution à tous les problèmes du pays. Je dis qu'il y a là, sur notre sol, en France, une piste et que cette piste doit être explorée pour améliorer les conditions de l'assurance maladie et des remboursements complémentaires en France.

## NOUVELLE CONVICTION : LE LOGEMENT, C'EST LA CLEF DE L'HUMANISATION DE LA SOCIÉTÉ.

J'affirme qu'une politique du logement nouvelle doit tourner le dos à la politique des niches fiscales sans réelles contreparties qui ont alimenté tous les défauts de notre politique du logement.

16

## UN PROGRAMME DE CESSIION DES TERRAINS À VOCATION SOCIALE

Je dis qu'il faut un élan nouveau pour donner l'exemple, lancer un mouvement, concrétiser une volonté. Je mettrai en place un programme de cession des terrains à vocation sociale. Je ferai en sorte que l'État, les collectivités publiques, les organismes publics mettent le maximum de terrains à disposition pour la réalisation de programmes comportant des logements locatifs, sociaux et très sociaux, des logements en accession sociale, sous condition de mixité donc comportant aussi des logements à la vente ou à loyer libre ; ces terrains étant cédés à un prix inférieur au prix du marché dans le cadre d'un contrat imposant pour les logements sociaux des prix ou des loyers réellement accessibles.

17

## RENFORCER LES OBJECTIFS DE LA LOI SRU

En ce qui concerne la loi SRU, comme je l'ai dit l'autre jour à la réunion de la fondation Abbé Pierre, je définirai un objectif renforcé à 25 % des logements sociaux dans les zones en tension. Afin, comme le demandait l'Abbé Pierre, que « nul ne s'abaisse à cette indignité de ne pas respecter la loi », c'était sa formule, j'imposerais que soit réellement mis en œuvre dans les collectivités qui n'agissent pas fortement dans le sens du respect de la loi, le transfert de compétences locales d'urbanisme de préemption et des permis de construire à des « préfets logement » désignés pour ces zones en tension. En effet, on peut augmenter les amendes tant que l'on veut, certaines collectivités riches préféreront toujours payer plutôt que de construire pour les moins favorisés.

18

## DES PRÉFETS CHARGÉS DU LOGEMENT ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Comme je viens d'y faire allusion dans les régions à forte tension du logement, Ile-de-France, Rhône-Alpes et PACA par exemple, je nommerai des préfets chargés du logement et de la cohésion sociale dont la mission sera de réunir tous les acteurs du logement, agglomération par agglomération, pour identifier les blocages, les pistes nouvelles et proposer, prendre en main s'il le faut, des solutions efficaces.

19

## UNE MUTUELLE LOGEMENT POUR COUVRIR LES RISQUES LOCATIFS ET REMPLACER LES CAUTIONS.

Je mettrai en place une mutuelle logement, d'initiative publique, chargée de couvrir les risques locatifs et de remplacer toutes les cautions en garantissant contre tous les risques d'impayés ou de dégradation. Cette mutuelle se substituera au propriétaire lorsqu'il s'agira de rechercher les responsabilités et ne permettra pas de faire n'importe quoi, mais garantira à tous que les fautes de quelques-uns ne pénaliseront plus l'ensemble.

Je trouve en effet que l'inégalité la plus scandaleuse, c'est celle qui expose un jeune qui a une famille avec des moyens à trouver un logement, et le même jeune qui n'a pas de famille et pas de moyens à ne pas pouvoir y accéder, simplement parce que la caution ne peut pas être garantie par ses parents. Eh bien nous, avec la mutuelle logement, nous mettrons un terme à ces inégalités et cela ne coûtera pas un euro à l'État.

Je n'oublie pas les immenses efforts à faire en matière de logement indigne, en matière de lutte contre les marchands de sommeil. Je n'oublie pas le malaise que représentent pour notre société les expulsions avec recours à la force publique. Il y en a eu 10000 cette année, sans solution de remplacement. Eh bien, la mutuelle logement apportera à tout cela une réponse efficace et sûre.

20

## UNE NOUVELLE POLITIQUE POUR LE LOGEMENT ULTRA-SOCIAL

Je n'oublie pas non plus que le logement ultra social est une question en soi. Je défends l'idée que ce logement proposé aux plus démunis devrait être à la fois, non pas concentré mais diffusé et, pour être efficace, organisé aussi souvent que possible en petit ensembles de trois ou quatre logements avec un hôte ou une hôtesse chargé(e) de partager avec les personnes relogées l'immense travail de reconstruction humaine. À la fois une clef dans la poche et une présence humaine pour accompagner.

## **UNE AUTRE CERTITUDE : LA DÉPENDANCE ET LE HANDICAP DOIVENT FAIRE L'OBJET D'UNE POLITIQUE COMMUNE D'AIDE À L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE.**

Véronique Fayet a très bien dit à l'instant à la tribune qu'en réalité nous considérons que le handicap ou la dépendance, au fond, cela relève de la même inquiétude ou plus exactement du même besoin de définir le droit le plus large à l'autonomie de la personne et au soutien de cette autonomie.

21

## PRIORITÉ À L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

Je veux vous dire que, dans les deux cas, handicap ou dépendance, ma priorité sera l'accompagnement humain. Les différentes familles de handicap, moteur, sensoriel, mental, psychique, demandent des réponses adaptées, des aides techniques, parfois plus souvent encore des aides humaines : présence dans des foyers, logement accompagné, aidant à domicile. Il convient de prendre dans leur ensemble les personnes humaines qui traversent ces difficultés. On sait dans quelle direction il faut aller, concilier le besoin de soins, des ressources dignes, le logement, l'accompagnement adapté et les activités, sans parler évidemment de la protection juridique. Il faut faire tout cela ensemble. Tout cela, c'est le clavier sur lequel il nous faut jouer pour réaliser ce droit à l'autonomie. C'est pourquoi le soutien à l'accompagnement humain permet de faire plus, beaucoup plus qu'aujourd'hui, sans cependant dépenser des sommes inaccessibles.

22

## RESPECTER L'EFFECTIVITÉ DE LA LOI

Je n'oublie pas que le deuxième axe en matière de handicap doit être le respect de l'effectivité de la loi, pas seulement des mots, mais des actes.

23

## UN PLAN « FACE À LA DÉPENDANCE »

Je veux vous parler de la dépendance. La dépendance touche toutes les familles aujourd'hui. On ne peut pas en rester à la situation présente. Dans ce domaine, plus encore que dans d'autres, les lois et les décrets ne suffisent pas. Ils doivent être relayés par un programme concerté, construit dans la durée avec l'ensemble des acteurs.

Je lancerai un plan qui s'appellera « Face à la dépendance » qui devra capitaliser sur l'expérience acquise depuis une dizaine d'années au moins, sur le travail des médecins, des associations, de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, qui fera jouer tous les leviers disponibles, recherche médicale et pharmacologique, amélioration de la prise en charge dans les maisons de retraite et les hôpitaux, construction d'une offre plus abordable pour les familles, appui aux aidants et mise en œuvre de la solidarité nationale.

Je souhaite vous indiquer quelques principes qui seront au cœur de ce plan.

24

## SOUTENIR LES AIDANTS

Premièrement, le soutien aux aidants, c'est-à-dire aux proches et à leur famille. Leur activité est naturellement indispensable. On oublie trop souvent que la maladie touche la personne malade mais affecte aussi son entourage.

La question des financements est primordiale bien entendu. Elle doit s'inscrire à terme dans le respect de l'équilibre des comptes. Les réformes dans ce domaine ont été sans cesse repoussées depuis cinq ans. C'est parce qu'on a fait trop de promesses inconsidérées sans se soucier de leur financement.

25

## COMBINER SOLIDARITÉ NATIONALE ET MUTUALISATION DU RISQUE

Aujourd'hui, lorsqu'une personne âgée entre dans une maison de retraite médicalisée, elle doit supporter avec sa famille un reste à charge qui est important et, dans bien des cas, excessif. Le plus modéré est de l'ordre de mille euros, souvent bien plus et en Région parisienne beaucoup plus. Dans le respect de l'équilibre des comptes, nous devons mettre en œuvre un nouveau mode de financement pour réduire ce reste à charge en tirant tout le parti possible de la solidarité nationale et de la mutualisation du risque. J'ai prononcé les deux mots : solidarité nationale et mutualisation du risque. Les pouvoirs publics ont en même temps la responsabilité de susciter une offre à meilleur coût, le plus proche possible du véritable niveau des retraites, en privilégiant, dans l'attribution des nouvelles places, les projets d'établissements qui proposent un prix de journée modéré. Je souhaite également que la Caisse des Dépôts et Consignations puisse, en coopération avec les collectivités locales et le secteur associatif, participer à la construction d'une prise en charge plus abordable pour les familles et je connais, lorsqu'il s'agit de malades très lourds, dans une étape ultérieure de la dépendance, la responsabilité de l'État en matière d'offre de lits de médicalisation pour des établissements spécialisés.

Au bout du compte, j'ai la certitude qu'il conviendra d'inciter fortement, peut-être un jour de rendre obligatoire à partir d'un certain âge, pas trop tardif, une démarche de prévoyance de la dépendance qui combinera solidarité nationale et mutualisation des risques.

La dépendance dans les années qui viennent devra être, pour chacun, préparée dans le temps.

## POUR UNE SOCIÉTÉ À VOCATION HUMANISTE, IL EST UN SUJET QUE L'ON TRAITE TROP PEU ET QUE JE VEUX TRAITER, C'EST LA LUTTE CONTRE LA SOLITUDE.

La solitude est une des plus grandes fragilités de la vie dans notre société. Notre société, trop souvent, y est indifférente. Elle devrait assumer la lutte contre la solitude. Elle ne le fait absolument pas aujourd'hui. Au contraire, nos règles administratives poussent à la solitude. Lorsque deux ou trois ou quatre personnes veulent se regrouper pour se donner chaud, pour s'entraider dans la crise et que certaines d'entre elles reçoivent par exemple des minima sociaux, on coupe les minima sociaux ! Nous avons donc une politique qui incite à rester chacun dans son coin, chacun dans sa misère au lieu d'inciter un rapprochement.

26

### UNE POLITIQUE QUI INCITE AU RAPPROCHEMENT

Je pense qu'il faut rompre avec ces règles qui sont à courte vue et stupides. Je suis favorable à une politique publique qui incite au rapprochement et qui lutte effectivement contre la solitude car, avec 600 ou 700 ou 800 €, quand on est tout seul, on ne vit pas ou on vit très difficilement, mais lorsqu'on est deux ou trois et que chacun a ce type de revenu, alors le logement coûte moins cher à chacun, les courses sont partagées, on se soutient, on est ensemble, on se tient chaud dans la crise.

C'est vrai par exemple pour les étudiants. La solitude à l'université les premières années, personne n'en parle, mais c'est dangereux, terrible quelquefois. Bien sûr, la majorité des étudiants y échappe, mais les autres, ceux qui ont du mal avec les relations humaines, ceux qui n'ont pas confiance en eux, les timides que Brel a si bien chantés, les chrysalides qui ne sont pas encore papillons ou les papillons qui n'ont pas encore les couleurs éclatantes, ceux-là se morfondent, y compris dans les résidences étudiantes. D'autres formules comme la colocation permettent de diminuer le coût du logement et en même temps de se soutenir, de se comprendre, de partager et de rire ensemble.

27

### LA CRÉATION D'UN CONTRAT DE VIE PARTAGÉE

C'est vrai identiquement pour les jeunes travailleurs qui ont si souvent du mal à trouver à se loger. C'est vrai pour les personnes âgées, je viens de le dire. Cette solitude qui est souvent l'étape qui précède la dépendance doit être vaincue. Je pense qu'un contrat de vie partagée, sans connotation de vie de couple, devrait être créé, ce qui permettrait de sécuriser et d'encourager à la vie commune en matière de fiscalité, de prévenir les difficultés des séparations, tout ce qui doit apporter sécurité, là où précisément les femmes et les hommes ont besoin de se rencontrer pour partager les difficultés de la vie.

## VOLONTÉ ENCORE : INTÉGRATION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

La République, c'est la solidarité, c'est un destin commun, c'est la volonté de vivre ensemble.

C'est pour cela que nous devons comprendre ce que représentent les discriminations pour ceux qui les subissent, ceux qui viennent de quartiers à mauvaise réputation, ceux que la couleur de leur peau signale à l'attention, ceux que leur orientation sexuelle ou leur origine ou la consonance de leur nom ou leur religion désignent comme différents. Ces discriminations non seulement existent, mais elles sont partout, au travail, dans la vie quotidienne, quand on entre dans un magasin, ou que l'on veut louer un appartement. Elles sont un poison pour notre société.

Pour y remédier, il y a bien sur la loi y compris la loi pénale et le travail qu'effectue le Défenseur des droits, mais je pense que nous n'avancerons pas sans une envie commune de réussir qui implique des actions volontaires de la puissance publique.

28

### MIEUX RECONNAÎTRE LES RÉUSSITES ISSUES DE L'IMMIGRATION

La priorité, pour moi, c'est de mieux reconnaître les réussites issues en particulier de l'immigration, de leur donner toute leur place et leur reconnaissance dans la société. Cela commence bien entendu par les médias, qui ont un effet d'entraînement immense sur le reste et le Conseil supérieur de l'audiovisuel a naturellement la mission de prendre en

compte ces impératifs et les grandes chaînes de radio et de télévision doivent, sur ce point, lui rendre des comptes. Cette évolution passera aussi par ceux qui n'appartiennent pas aux minorités visibles, ceux qui y appartiennent les prennent en charge, mais ceux qui n'y appartiennent pas doivent les soutenir. Je crois aux vertus de l'éducation, des campagnes de sensibilisation, je crois à l'engagement personnel de chacun pour que la discrimination ou les préjugés ne passent pas par lui.

Il est très important que nous montrions, Fadila Mehal y insiste beaucoup, à notre jeunesse que précisément le travail et l'effort sont reconnus. Cela passe par des bourses de mérite qui doivent être généralisées. J'ai beaucoup aimé la formule que Fadila Mehal utilise : «des leaders plutôt que des dealers». Je trouve que ces leaders doivent être identifiés et reconnus.

29

## INTRODUIRE LE MODE DE SCRUTIN PROPORTIONNEL POUR OBTENIR L'ÉGALITÉ HOMMES / FEMMES À L'ASSEMBLÉE

Je veux parler devant vous de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La France ne peut pas en rester à l'échec constant qui est le sien dans ce domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous sommes soixantième en matière d'égalité civique, soixantième pour la présence des femmes au parlement et bien plus loin encore dans les classements en matière d'inégalité salariale !

Si l'on prenait en compte les travaux les plus précaires parfois les plus pénibles, on comprendrait que c'est elles qui prennent de plein fouet toutes les conséquences perverses de la situation d'aujourd'hui, des pièges à bas salaire, de la fuite du produit en France et des préjugés.

Eh bien il y a une seule chose à dire : il faut que cela cesse. La discrimination politique, il faut que cela cesse puisque désormais tout le monde en est d'accord, puisqu'on entend des déclarations à perte de vue ou en tout cas à perte d'ouïe. Il est nécessaire que désormais nous passions sereinement, tranquillement, de manière déterminée et sans tarder, des paroles aux actes.

La discrimination politique doit disparaître, les pénalités ne suffisent pas. Il n'y a qu'une seule voie pour garantir la fin de la discrimination politique, c'est le changement de la règle électorale avec l'introduction d'une part de proportionnelle non marginale dans la représentation parlementaire !

30

## INSTAURER DES PÉNALITÉS FINANCIÈRES CONTRE LES DISCRIMINATIONS SALARIALES

La discrimination salariale doit disparaître et là, des pénalités financières dissuasives et effectives suffiront à régler la question.

Enfin, le changement du contrat de travail que j'évoquais et que j'appelle de mes vœux doit s'accompagner d'une action décidée pour dissuader la multiplication des temps partiels subis, en particulier dans les grands réseaux de distribution. Je suis pour des CDI à temps complet.

## JE VOUDRAIS FINIR EN RENDANT HOMMAGE ET MANIFESTANT NOTRE VOLONTÉ DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET AUX ASSOCIATIONS.

Nous le savons bien, dans ce domaine, rien n'est possible par l'État seul. Il est trop loin. Rien n'est possible par les collectivités locales seules, les administrations sont peu imaginatives.

Je voudrais finir cette intervention par cette déclaration de confiance aux associations et à ces entreprises de l'économie sociale et solidaire. Ceux qui acceptent les règles et les contraintes de l'économie normale, de l'économie classique, et dont le but n'est pas le profit mais l'amélioration de la société. En les reconnaissant et en les soutenant, nous ferons progresser la question de l'égalité, la question de la lutte contre les discriminations, la question de la solidarité, au fond la question de la société humaniste que nous voulons pour la France.

Je veux finir par une phrase, elle est encore de l'Abbé Pierre, on me l'a envoyée ce matin sur mon mail alors je vous la lis car je l'ai trouvée extrêmement juste et émouvante :

« Le pouvoir est fait non pour servir le plaisir des heureux, mais pour la délivrance de ceux qui souffrent injustement ».